



Pose de la première pierre de la chaufferie biomasse du Chemin Vert à Caen

18 juin 2025, Caen la mer franchit une étape importante dans sa transition énergétique avec la pose symbolique de la première pierre de la future chaufferie biomasse du Chemin Vert, à Caen. Cet événement marque officiellement le démarrage d'un chantier dont les travaux sont déjà bien engagés.

Cet événement s'est déroulé en présence de :

- Aristide Olivier, Maire de Caen.
- Nicolas Joyau, Président de la Communauté urbaine Caen la mer.
- Yves Lederer, Président du groupe Coriance.

Tous sont venus saluer un projet structurant pour le territoire, à la fois ambitieux sur le plan environnemental et exemplaire sur le plan technique.

Une chaufferie performante et respectueuse de son environnement

Rue de Touraine à Caen, les travaux ont débuté en novembre 2024 avec les opérations de voirie et de terrassement. Depuis, le chantier a pris forme : les grues se sont installées progressivement et, début juin 2025, les premiers murs de la chaufferie ont commencé à s'élever. La mise en service d'une partie de l'installation est prévue pour mi-octobre 2025.



La chaufferie sera équipée de deux chaudières biomasse d'une puissance de 12,5 MW chacune, complétées par une chaudière gaz de 23 MW utilisée uniquement en appoint ou en secours. Le site intégrera également 400 m³ de bâches d'hydro-accumulation pour optimiser la production biomasse. Une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère du bâtiment : 30 % de la toiture sera végétalisée, et le bardage bois associé à une teinte marron foncé permettra au bâtiment de se fondre dans son environnement.



Le projet a été conçu dans le respect de l'environnement naturel du site. Les quatre hêtres remarquables, situés au sud-est de la parcelle, seront préservés. De manière plus large, 60 % des espaces libres resteront perméables, et les arbres en périphérie seront conservés ou replantés pour préserver l'aspect boisé de la parcelle. Au total, 14 arbres seront conservés, 24 abattus, et 62 replantés. Ces choix traduisent une volonté forte de concilier performance énergétique et respect du cadre de vie.

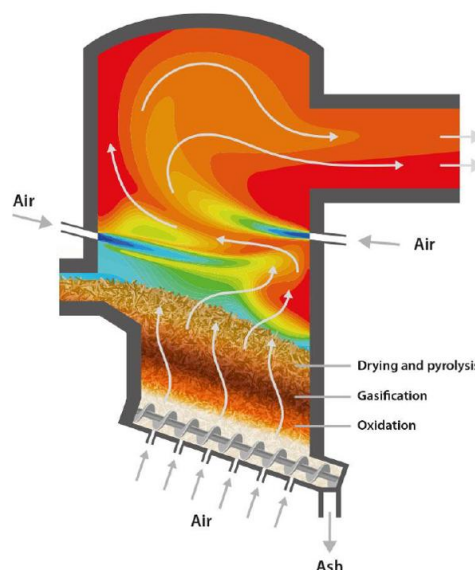
Une technologie innovante : les chaudières Dall Energy

Le choix des chaudières biomasse s'est porté sur la technologie développée par Dall Energy. Celle-ci repose sur un procédé de gazéification en deux étapes :

1. Gazéification : la biomasse est chauffée dans un environnement pauvre en oxygène, produisant un gaz combustible.
2. Combustion du gaz : ce gaz est ensuite brûlé dans une chambre séparée, assurant une combustion propre et maîtrisée.

Cette technologie permet d'atteindre un rendement énergétique jusqu'à 110 %, tout en réduisant significativement les émissions de poussières et d'oxydes d'azote (NOx). Elle offre également une grande flexibilité dans le choix des combustibles :

- 60 % de plaquettes forestières.
- Jusqu'à 40 % de déchets verts, haies bocagères, bois de classe A (palettes, cagettes non traitées).



Un approvisionnement durable et local

L'approvisionnement en bois a été pensé pour limiter l'empreinte carbone et favoriser les circuits courts. Il repose sur les principes suivants :

- Le bois proviendra d'une distance maximale de 150 km de la chaufferie, dont 50% à moins de 100km.
- 30 % des camions de livraison rouleront au Gaz Naturel.
- 70 % des cendres produites seront valorisées (épandage ou compost).

Un réseau de chaleur en pleine expansion

Depuis le début des travaux en avril 2024 et jusqu'en octobre 2025, 30 km de réseau seront posés. En 2026, 14 kilomètres de réseau supplémentaires sont prévus, ainsi que des travaux de modernisation à Hérouville Saint-Clair pour adapter le réseau existant au fonctionnement en basse pression. En 2025, 80 nouvelles sous-stations seront raccordées, dont 7 maisons individuelles.

Un projet soutenu par l'ADEME

Ce projet structurant bénéficie du soutien de l'ADEME (Agence de la transition écologique). Cela témoigne de la pertinence du projet au regard des objectifs nationaux de décarbonation et de développement des énergies renouvelables.

Chiffres clés du réseau :

- avril 2024 : début des travaux
- 2031 : fin des travaux
- 30 km : longueur réalisée depuis le début des travaux et d'ici octobre 2025.

A terme :

- 100% : La part des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) dans l'alimentation du réseau de chaleur.
- 87 000 tonnes : Les émissions annuelles de CO2 évitées.
- 100 km : Longueur du réseau.

Contacts presse :

Caen la mer

Daniela TERZI
Responsable Service Communication
07 84 51 03 97
d.terzi@caenlamer.fr

Coriance

Audrey CONSTANTIN
Cheffe de service communication externe
06 80 14 21 51
audrey.constantin@groupe-coriance.fr

Sandra PEREZ
Ambassadrice réseau
06 32 98 36 93
sandra.perez@groupe-coriance.fr

A propos de Caen la mer

La Communauté urbaine Caen la mer est la capitale politique de la Normandie et le leader économique de l'ouest normand : plus de 142 000 emplois, 25 500 établissements et 34 000 étudiants. Sous l'égide de son Président, Nicolas Joyau, elle compte aujourd'hui 48 communes, représentant plus de 275 000 habitants. Ses principales compétences sont le développement économique, les énergies, la recherche et l'enseignement supérieur, l'aménagement, les infrastructures routières et de transport, l'habitat et la solidarité, le développement durable (dont les espaces verts, l'assainissement et la valorisation des déchets), le tourisme, l'animation du territoire (culture et sports), l'entretien du littoral, la coproduction de projets.

A propos du Réseau de Chaleur Urbain Nord Caen la mer.

Réseau de Chaleur Urbain Nord Caen la mer est une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) constituée d'un partenariat entre la Communauté urbaine Caen la mer et Coriance. L'objectif est la modernisation, la rénovation, le développement et l'exploitation du réseau de chaleur de Caen Nord.

<https://reseauchaleur-caenlamer.fr/>